

L'an deux mille vingt-deux, le sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MORDANT Manuel, Maire.

Etaient présents : M MORDANT Manuel, Mme DURAND Solange, Mme DESLANDES Jennifer, Mme POSTEL Sandrine, Mme ENDERLE Mathilde, M NOEL Stéphane, M TASSEL Stéphane.

Absents excusés : M MALLEUX Stéphane, Mme LIENARD Cindy (A donné procuration à Madame DURAND Solange), M PATIN Bernard

Formant la majorité des membres en exercice
Mme DESLANDES Jennifer a été élue secrétaire.

Objet : Voirie

Monsieur MORDANT donne la parole à Mme DURAND, 1^{ère} Adjointe

Elle informe le Conseil que les travaux d'élargissement du chemin rural n°1 (CR1) situé en face de la « Route de la Thironnière » et que les eaux pluviales du bâtiment communal ont été réalisés par l'entreprise BUSSY TP. Elle précise que le dérasement a été fait Route de la Thironnière et Route de la Rillegate.

Objet : Défense incendie

Monsieur le Maire signale que nous sommes toujours en attente pour la réserve « Route de la Rillegate », il précise qu'une convention a été envoyée à M LEDERMANN, pas de retour pour le moment.

Concernant le projet de 2022, Monsieur le Maire informe que celui-ci sera subventionné à hauteur de 60 % (30 % DETR, 30% Département) et que les poches sont fournies gratuitement par le Département.

Objet : Patrimoine

✓ Eglise

Monsieur le Maire avise que suite la dernière réunion il n'a aucune information. Il propose au Conseil de faire le clos et le couvert, d'en informer l'architecte, afin de pouvoir débloquer notre demande de subvention.

✓ Logement communal

Madame DURAND a relancé le Département qui doit missionner SOLIHA pour évaluer l'état de ce logement. Les documents sont actuellement en cours de signature au Département.

✓ Bâtiment communal

L'aménagement intérieur est en cours.

Monsieur le Monsieur signale que le défibrillateur a été installé au niveau de la salle communale.

Objet : Questions diverses

Monsieur le Maire,

- ✓ Revient sur la mutuelle des Villages, avec une proposition de notre assureur AXA à Beuzeville. Au vu des éléments, et avant toute décision, le conseil souhaite qu'une personne de AXA se déplace lors d'une prochaine réunion.

 - ✓ Annonce la révision de notre contrat assurance, et propose au Conseil 2 extensions, à savoir :
 - Responsabilité civile des élus 146 €/an
 - Mission forfaitaire pour les élus et les employés communaux dans le cadre de leurs fonctions 408,85 €/an
- Le Conseil accepte ces 2 extensions et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents

La séance est levée à 19H30

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits